



Gestion centralisée de la chaîne d'ApprovisiOntario

États financiers

31 mars 2023



Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et, selon le cas, comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme selon un seuil d'importance relative raisonnable, en se fondant sur les renseignements disponibles au 27 juin 2023.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des renseignements financiers fiables sont disponibles en temps voulu. Le système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes.

Les états financiers ont été vérifiés par la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion quant à la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de vérification, qui figure aux pages suivantes, décrit la portée de l'examen de la vérificatrice et son opinion.

Au nom de la direction :

A handwritten signature in black ink that reads "Jamie Wallace". The signature is written over a horizontal line.

Jamie Wallace
Président-directeur général



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (opérant sous le nom ApprovisiOntario), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'ApprovisiOntario au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'ApprovisiOntario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si ApprovisiOntario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'ApprovisiOntario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'ApprovisiOntario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'ApprovisiOntario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener ApprovisiOntario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bonnie Lysyk". The signature is fluid and cursive, with the first name "Bonnie" written in a larger, more prominent script than the last name "Lysyk".

Toronto (Ontario)
Le 27 juin 2023

Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

État de la situation financière

Au 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Note	31 mars 2023	31 mars 2022
Actifs financiers			
Encaisse		4 973\$	8 696 \$
Débiteurs	3	<u>1354</u>	<u>852</u>
		6327	9 548
Passif			
Créditeurs et charges à payer	5	1635	2458
Montant du à la province	7	<u>435</u>	<u>439</u>
		2070	2 897
Actifs financiers nets		4257	6 651
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance	4	<u>53</u>	<u>23</u>
Excédent accumulé		<u>4 310\$</u>	<u>6 674\$</u>

Engagements (note 8)

Éventualités (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuve par le conseil d'administration



Président du conseil d'administration



Vice-président du conseil d'administration

État des résultats et de l'excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Note	Du 1er avril au 31 mars 2023 Budget	Du 1er avril au 31 mars 2023 Réel	Du 1er avril au 31 mars 2022 Réel
Revenus				
Province de l'Ontario	1, 7	38 000 \$	12 351 \$	16 887 \$
Autres revenus		60	286	27
		38 060	12 637	16 914
Charges				
Salaires, traitements et avantages sociaux	6, 7	20 288	11 838	5 102
Transports et communications		297	50	7
Services		16 059	3 107	5 141
Fournitures et matériel		1 356	6	3
		38 000	15 001	10 253
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		60	(2,364)	6 661
Excédent accumulé, début de la période		-	6 674	13
Excédent accumulé, fin de période		60 \$	4 310 \$	6 674 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution des actifs financiers nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

		Du 1er avril au 31 mars 2023 Budget	Du 1er avril au 31 mars 2023 Réel	Du 1er avril au 31 mars 2022 Réel
	Note			
Excédent annuel d'exploitation (déficit)		60 \$	(2 364) \$	6 661 \$
Variation des actifs non financiers :				
Charges payées d'avance	4	-	(30)	(23)
(Diminution) Hausse des actifs financiers nets		<u>60</u>	<u>(2 394)</u>	<u>6 638</u>
Actifs financiers nets, début de la période		<u>6 674</u>	<u>6 651</u>	<u>13</u>
Actifs financiers nets, fin de la période		<u>6 734 \$</u>	<u>4 257 \$</u>	<u>6 651 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Du 1er avril au 31 mars 2023	Du 1er avril au 31 mars 2022
Activités d'exploitation		
Excédent annuel d'exploitation (déficit)	(2 364) \$	6 661 \$
Variations d'éléments du fonds de roulement :		
Débiteurs	(502)	(849)
Charges payées d'avance	(30)	(23)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(823)	2 391
Montant dû à la province	(4)	439
Encaisse provenant des activités d'exploitation	(1 359)	1 958
(Diminution)/augmentation nette de l'encaisse	(3 723)	8 619
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	8 696	77
Encaisse à la clôture de l'exercice	4 973 \$	8 696 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

1. Nature de l'Agence

Gestion centralisée de la chaîne d'approvisionnement Ontario (ApprovisiOntario) est un organisme de la Couronne qui relevait du Ministère des Services au public et aux entreprises jusqu'en juillet 2022 et relève maintenant du Secrétariat du Conseil du Trésor. ApprovisiOntario a été créé le 5 novembre 2020 en vertu du Règlement de l'Ontario 612/20 pris en application de la Loi de 2019 sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement (entités gouvernementales, parapubliques et du secteur de la santé).

Les objectifs et les fonctions d'ApprovisiOntario comprennent :

- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement au nom des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- recueillir des données sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le rendement des fournisseurs auprès des entités gouvernementales, des entités du secteur parapublic et des entités du secteur de la santé.
- fournir et soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle pour le compte d'entités autres que les entités gouvernementales, les entités du secteur parapublic et les entités du secteur de la santé.

ApprovisiOntario est principalement financé par la province de l'Ontario par l'entremise du Ministère des Services au public et aux entreprises en tant que société d'État de la province de l'Ontario. ApprovisiOntario est exempté de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2. Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

b) Constatation des revenus :

(i) Province de l'Ontario

La province de l'Ontario (la province) fournit du financement dans le cadre des objectifs d'ApprovisiOntario. Les transferts de la province, par l'entremise du Ministère des Services au public et aux entreprises, sont appelés transferts gouvernementaux et sont constatés à titre de revenus dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions donnent lieu à une obligation qui répond à la définition de responsabilité. Les fonds reçus de la province sont constatés à titre de revenus reportés lorsque ces conditions donnent lieu à un passif. Les fonds reçus de la province sont constatés dans les états des résultats et de l'excédent accumulé à mesure que le passif est réglé.

ii) Autre revenu

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comptabilisés comme étant gagnés.

c) Dépenses

Les charges sont déclarées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice correspond aux dépenses.

d) Encaisse

L'encaisse comprend l'encaisse et les soldes auprès des banques.

e) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers d'ApprovisiOntario sont comptabilisés comme suit :

- La valeur de l'encaisse ne risque pas de changer considérablement, de sorte que la valeur comptable est environ égale à la juste valeur; et
- Les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, les charges à payer et les sommes dues à la province sont comptabilisés au coût.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

f) Opérations entre apparentés :

Les opérations entre apparentés sont évaluées selon le montant d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties apparentées.

g) Avantages sociaux des employés

Les employés à temps plein d'ApprovisiOntario participent au Régime de retraite de la fonction publique (RPRFP), qui est un régime de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul commanditaire du RPRFP, détermine les paiements annuels d'ApprovisiOntario au Régime. Étant donné qu'ApprovisiOntario n'est pas un commanditaire du régime de retraite, les gains et les pertes découlant des évaluations actuarielles obligatoires du financement ne sont ni actifs ni des obligations d'ApprovisiOntario, car c'est au commanditaire qu'il incombe d'assurer la fiabilité financière du régime de retraite. Les cotisations d'ApprovisiOntario sont comptabilisées comme si le RPRFP était un régime à cotisations déterminées dont les cotisations sont passées en charges au cours de la période où elles arrivent à échéance.

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les éléments soumis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges à payer. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Débiteurs

(000)	2023	2022
Intérêts à recevoir	23 \$	0 \$
TVH recouvrable	1 331 \$	852 \$
TOTAL	1 354 \$	852 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

4. Charges payées d'avance

(000)	2023	2022
Assurance	21 \$	20 \$
Autres charges payées d'avance	32 \$	3 \$
TOTAL	53 \$	23 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les comptes crédoiteurs se rapportent à des transactions commerciales normales avec des fournisseurs tiers. Les charges à payer se rapportent aux charges à payer au titre des salaires, traitements et avantages sociaux et d'autres charges.

(000)	2023	2022
Crédoiteurs	523 \$	2 242 \$
Charges à payer	1 112 \$	216 \$
TOTAL	1 635 \$	2 458 \$

6. Prestations de retraite des employés

ApprovisiOntario offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents. Au cours de l'exercice, les prestations de retraite de 567 \$ (2022 - 90 \$) sont incluses dans les traitements et avantages sociaux dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

7. Opérations entre apparentés

ApprovisiOntario est un organisme de la Couronne de la province de l'Ontario et est donc une partie liée à d'autres organisations qui sont contrôlées par la province ou qui subissent une influence importante de celle-ci. Les transactions sont les suivantes :

Apparentés	2023			2022		
	Avantages sociaux	Services	Montant dû à la province	Avantages sociaux	Services	Montant dû à la province
Ministère des Services au public et aux entreprises	140 \$	297 \$	313 \$	764 \$	78 \$	119 \$
Ministère du Procureur général	1 048 \$	- \$	65 \$	990 \$	- \$	251 \$
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	145 \$	1 \$	- \$	130 \$	- \$	29 \$
Secrétariat du Conseil du trésor	36 \$	- \$	22 \$	71 \$	- \$	35 \$
Infrastructure Ontario	- \$	8 \$	6 \$	- \$	5 \$	5 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

8. Engagements

Après la fin de l'exercice, ApprovisiOntario a signé un contrat de location de deux ans pour ses locaux à bureaux. Les paiements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation sont les suivants :

Exercice financier	Montant
2023-2024	513 \$
2024-2025	616 \$
2025-2026	103 \$
TOTAL	1 232 \$

Notes des états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, ApprovisiOntario fait l'objet de diverses réclamations et réclamations éventuelles. La direction a comptabilisé sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsque le passif potentiel est susceptible d'être estimé.

10. Instruments financiers

Le risque de liquidité est le risque qu'ApprovisiOntario ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles deviennent exigibles.

L'exposition d'ApprovisiOntario au risque de liquidité est minime, car tout le financement provient principalement de la province de l'Ontario.